

24 sep 2014 -12:49

## Invitation à la presse: conférence alcool vendredi 26 septembre

Le SPF Santé publique organise le 26 septembre une conférence internationale sur les mesures à prendre pour diminuer l'usage nuisible d'alcool en Belgique.

L'alcool est au niveau mondial le 5<sup>ème</sup> plus important facteur de risque pour les maladies telles que la cirrhose du foie, les affections cardio-vasculaires, les troubles mentaux, les cancers,... mais aussi pour les accidents. Pas moins de 12 % des décès dans l'Union européenne sont liés à l'alcool.

Dans notre pays également, les chiffres sont inquiétants. Un belge sur 10 a une consommation problématique d'alcool et 12% des jeunes entre 15 et 24 ans s'adonnent fréquemment au binge drinking. Les conséquences de la consommation nuisible d'alcool sont considérables pour l'intéressé, son entourage, mais aussi pour la société. Le coût social pour la Belgique est estimé à 4,2 milliard € sur base annuelle. Différents pays européens ont une politique globale et intégrée dans le domaine de l'alcool. La Belgique tient également à ce type d'approche, mais il manque une politique commune et coordonnée de toutes les autorités compétentes. Les récentes tentatives pour la réaliser ont échoué.

Peu de discussions existent concernant l'importance de la prévention, des soins de qualité et de la recherche. Le grand débat porte sur les mesures concernant l'offre : l'alcool peut-il être vendu au cours de la nuit ? dans les distributeurs automatiques ? le long des autoroutes ? La publicité doit-elle être limitée ? L'alcool à partir de 16 ou de 18 ans ? Le prix de l'alcool doit-il augmenter ?

Les questions concernant ces points sont :

- que disent les recherches scientifiques sur les effets de l'offre d'alcool sur la consommation nuisible d'alcool ?
- à quel point les mesures en matière d'offre peuvent-elles diminuer la consommation nuisible ? Quelles en sont les conditions fondamentales ?

Ces questions seront abordées au cours de cette conférence. Le Prof. Dr. Peter Anderson présentera, en tant qu'expert renommé sur le plan international dans la politique alcool, les faits scientifiques. Quelques-uns des responsables politiques étrangers et belges tels que les bourgmestres de Roeselare, de Bruxelles et de Louvain-La-Neuve commenteront leur vision et leurs expériences. Mais également les représentants issus de l'industrie de l'alcool, de la publicité et du secteur de la santé partageront leurs connaissances et participeront au débat.

À 12h30 la presse aura la possibilité de poser des questions aux experts et décideurs politiques présents.

Quand:

Vendredi 26 septembre 2014

Où :

Salle Pacheco

Avenue Pacheco 13

1000 Bruxelles

Vous trouverez toute information utile via le lien [www.alcoholconference2014.be](http://www.alcoholconference2014.be).

Contact:

Vinciane Charlier

Porte-parole-adjointe du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

0475/93 92 71

[vinciane.charlier@sante.belgique.be](mailto:vinciane.charlier@sante.belgique.be)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Avenue Galilée, 5 bte 2

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee

Porte-parole (NL)

+32 524 91 69

+32 477 98 01 02

[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)